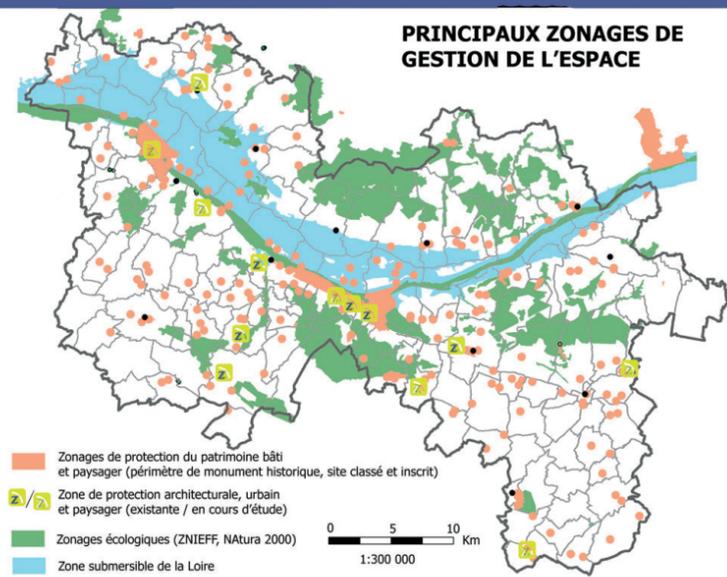


# Plan stratégique 2008 - 2020

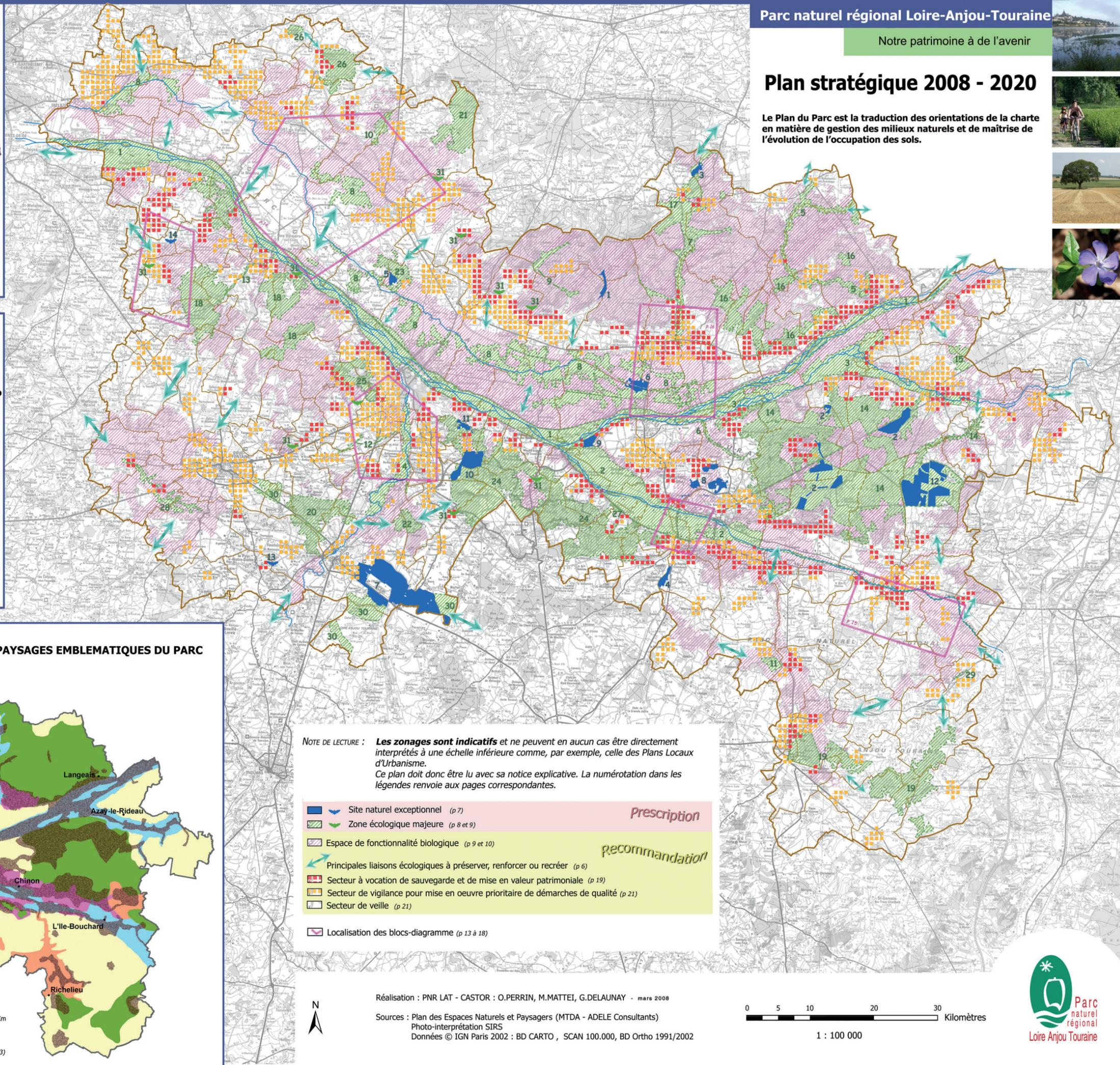
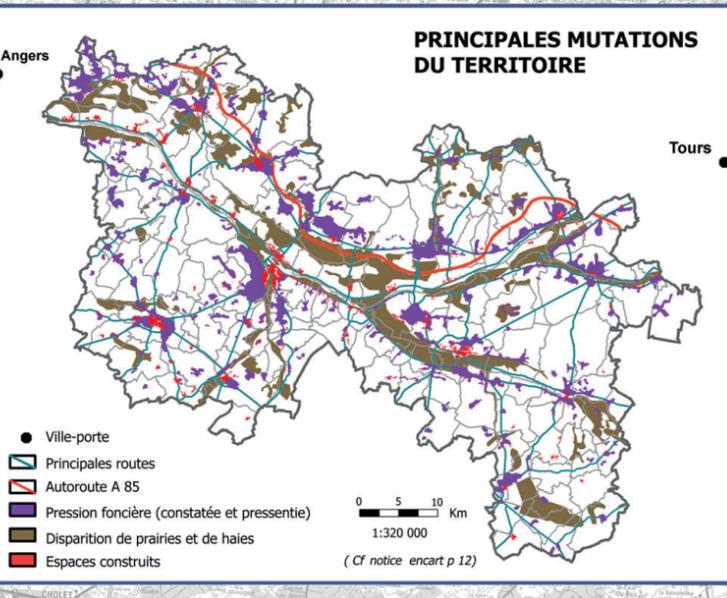
Le Plan du Parc est la traduction des orientations de la charte en matière de gestion des milieux naturels et de maîtrise de l'évolution de l'occupation des sols.



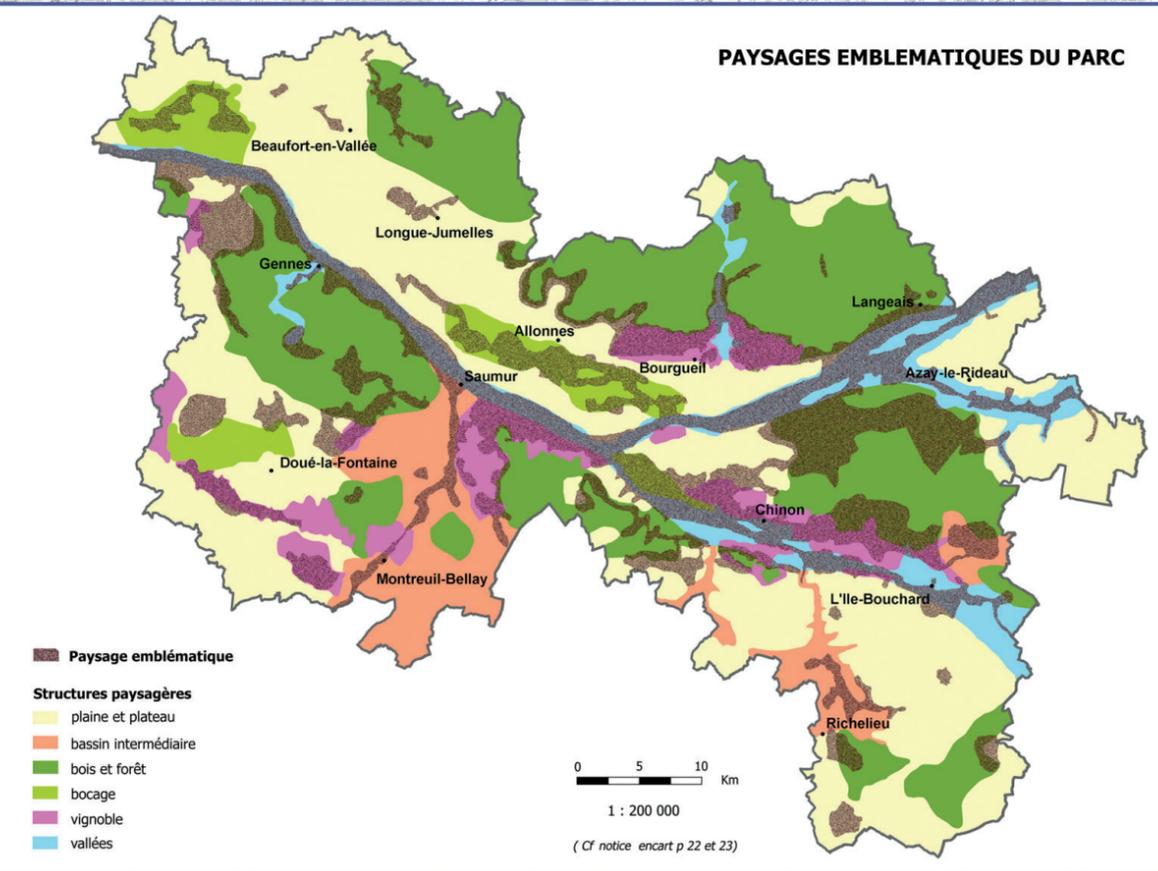
## PRINCIPAUX ZONAGES DE GESTION DE L'ESPACE



## PRINCIPALES MUTATIONS DU TERRITOIRE



## PAYSAGES EMBLEMATIQUES DU PARC



**NOTE DE LECTURE :** Les zonages sont indicatifs et ne peuvent en aucun cas être directement interprétés à une échelle inférieure comme, par exemple, celle des Plans Locaux d'Urbanisme. Ce plan doit donc être lu avec sa notice explicative. La numérotation dans les légendes renvoie aux pages correspondantes.

- Site naturel exceptionnel (p 7)
- Zone écologique majeure (p 8 et 9)
- Espace de fonctionnalité biologique (p 9 et 10)
- Principales liaisons écologiques à préserver, renforcer ou recréer (p 6)
- Secteur à vocation de sauvegarde et de mise en valeur patrimoniale (p 19)
- Secteur de vigilance pour mise en oeuvre prioritaire de démarches de qualité (p 21)
- Secteur de veille (p 21)
- Localisation des blocs-diagramme (p 13 à 18)

*Prescription*  
*recommandation*



Réalisation : PNR LAT - CASTOR : O.PERRIN, M.MATTEI, G.DELAUNAY - mars 2008

Sources : Plan des Espaces Naturels et Paysagers (MTDA - ADELE Consultants)  
Photo-interprétation SIRS  
Données © IGN Paris 2002 : BD CARTO , SCAN 100.000, BD Ortho 1991/2002



1 : 100 000

